



**PROCES-VERBAL
BUREAU REGIONAL
Mercredi 16 Octobre 2019**

SAISON 2019/2020



PRESENTS	BAILLY Jean-Pierre – DUPONT Jean-Michel – FAUCHARD Agnès – FIEVET Benoit – FOURNIER Bernard – GUYON Christophe – LEROUX Maxime – LEVALLOIS Aline – OLIVIER Yannick – SORIN Nicolas
INVITES PRESENTS	COLENO David (représentant BARBAUD Pascal) – MORINIERE Fabien – PHILIPPE Jacques – MECKES Charles – GRATTON Pauline – MOULLEC Thierry
EXCUSES	PAUGAM Françoise (Invitée) – NICOLAS Philippe (Invité) – SIMONNET Damien (Invité)

1 – OUVERTURE

A – Informations du Président

Le Président, Jean Michel DUPONT, commence par un retour sur l'AG Fédérale du 12 octobre 2019 à VITTEL :

- Il félicite Damien SIMONNET et Philippe NICOLAS pour leur médaille d'or
- Il félicite Michelle TERRIENNE pour son Coq de Bronze

Il a été annoncé une dotation de ballons pour les territoires.

Le Président a également assisté au Comité Directeur de la FFBB du 13 Octobre à VITTEL :

- Jean Pierre SIUTAT a évoqué l'évolution de l'Euro League : constitution d'une équipe spécialement dédiée à cette compétition dans certains clubs. Danger pour les ligues nationales.
- L'Agence nationale du Sport se met en place.
- Renouvellement du TOP 8 à Trélazé
- Les assises sur les Compétitions 5X5 3X3 Loisirs sont identifiées comme une priorité pour les territoires
- Il a été indiqué qu'eFFBB est sous utilisé
- La Ligue 3x3 pro se fera en collaboration avec d'autres pays européens
- Il a été présenté un projet de réforme de labellisation des clubs

Le Président propose de mettre en place un certificat qualité des clubs à l'échelle régionale. Nicolas SORIN rappelle que la simplification envers les clubs était à l'ordre du jour. Jean-Pierre BAILLY estime qu'il est difficile d'évaluer tous les clubs.

- Service civique : 350 dossiers déposés à l'échelle nationale, 100 places obtenues. Pour les Pays de la Loire, 12 places sont attribuées. Une répartition entre les comités a été vue en Conférence des Présidents.



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

- Contrôle des clubs CF/PN : la FFBB envisage de venir sur le terrain. La Ligue Pays de la Loire n'a pas eu d'inscriptions JIG depuis 2 ans et risque donc d'avoir des clubs contrôlés.

Le Président rappelle les notes diffusées via E-FFBB :

- Note sur l'organisation d'une réunion Colosse aux pieds d'argile. La première réunion avait eu lieu en Vendée, une deuxième en Maine et Loire. Pour cette année le CD53 et CD72 se concertent pour en organiser une.
- Note sur les "Centres de préparation aux jeux olympiques".
- Note sur les "Journées nationales de l'arbitrage"

Il indique avoir rencontré l'association 44Webball pour échanger sur leurs pratiques.

En conclusion, Jean Michel DUPONT rappelle qu'un match de qualification à l'Euro 2021 de l'Equipe de France Masculine aura lieu le Lundi 24 Février 2020 au Vendéspace à Mouilleron le Captif (85).

B – Informations du Secrétaire Général et Adoption du PV du 04 Septembre 2019

Le Procès-Verbal du Bureau du 04 Septembre 2019 n'ayant fait l'objet d'aucune remarque, celui-ci est adopté.

Le Secrétaire Général présente les statistiques licences à la date du 15/10/2019. Il indique que le retard constaté en septembre est résorbé et que les chiffres sont à ce jour supérieurs à notre prévision.

Comparaison licences entre le 15/10/2018 et le 15/10/2019 :

LIGUE	58 387	- 531	- 0,9 %
C 44	22 557	- 189	- 0,8 %
C 49	15 826	- 218	- 1,4 %
C 53	3 051	- 47	- 1,5 %
C 72	6 395	+ 59	+ 0,9 %
C 85	10 557	- 137	- 1,3 %

Maxime LEROUX informe les élus qu'il a participé au séminaire des Secrétaires Généraux de la Ligue où les sujets suivants ont été abordés :

- Vote électronique aux Assemblées Générales Electives
- Déplacement éventuel des AG de Ligue en Septembre
- Déploiement d'eFFBB :
 - 31/12/2019 : la FFBB demande aux Ligues Régionales de ne plus transmettre par mail les informations fédérales



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

- 30/06/2020 : la FFBB demande aux Ligues Régionales de transmettre exclusivement les informations par eFFBB.

Une procédure interne sera mise en place en collaboration avec la Directrice Territoriale. Il a été demandé aux Ligues d'encourager les Comités Départementaux à en faire de même sur leur territoire.

Nicolas SORIN estime que la formation à eFFBB est insuffisante. Yannick OLIVIER rappelle qu'une vidéo a été faite par la responsable du Service Informatique Fédéral. Fabien MORINIERE considère que c'est compliqué pour les clubs d'aller chercher l'information. Bernard FOURNIER rappelle que la communication au sein des clubs a toujours été un point délicat et que l'outil n'est peut-être pas adapté.

Maxime LEROUX, en conclusion, indique que de nouveaux outils de formation vont être déployés et que le réseau de « référents eFFBB » va être actualisé.

Le Secrétaire Général signale que la Prochaine réunion de zone aura lieu à Paris le 29 & 30 Novembre : Pauline GRATTON enverra dès demain, les éléments nécessaires aux Comités Départementaux.

C – Informations de la Trésorière

La trésorière nous informe sur le résultat financier du Clinic qui s'est déroulé à Angers le 14 septembre. Un résultat positif de 6 700 € malgré une baisse sensible par rapport à l'année N-1 qui s'explique par le nombre important de jeunes en formation BP et CQP3. (Coût du Clinic compris dans la formation).

Elle fait également un point sur le nombre de mutations enregistrées au 14 octobre 2019. Pour rappel, la réforme sur les mutations et les décisions prises laissent prévoir un manque à gagner de 6 300 € pour cette saison (analyse faite en fin de saison 2018/2019 avec la projection à -2%). Avec le nombre de mutés à ce jour ce dernier s'élève à 9 900 €, chiffre non définitif car demandes de mutations toujours en cours.

Un débat s'engage suite à l'inauguration d'un nouveau CREPS qui verra le jour en 2021. Une réflexion est en cours pour l'intégration des 2 pôles de la ligue dans ce nouvel établissement. Aujourd'hui la ligue prend en charge 14 000 € pour le pôle féminin (frais du CREPS pour une prise en charge similaire entre les familles des 2 pôles). Sur le plan financier une étude sera engagée pour déterminer quel montant la ligue pourra accorder, quelles économies pourront être réalisées. Un autre facteur est également à prendre en compte, celui de la scolarité notamment l'avenir du CENS suite au possible départ de 70 footballeurs. Le projet du tarif par poliste en fonction du quotient familial est reporté, il sera appliqué en même temps que le déménagement dans le futur CREPS si cette solution est retenue. Une réflexion globale sur l'avenir de nos pôles espoirs devra avoir lieu.

Madame LEVALLOIS informe les élus qu'elle a participé au séminaire des Trésoriers Généraux de la Ligue où les sujets suivants ont été abordés :

- Processus d'élaboration des budgets prévisionnels et réalisés par les différentes instances de la FFBB
- Frais de déplacement (tarif) et incitation dons aux associations



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

- La péréquation aux frais d'arbitrage instaurée dans toutes les ligues excepté les PDL et la Corse

D – Informations de la Directrice Territoriale

Pauline GRATTON fait part des informations suivantes :

Automnales – 18 & 19 Octobre 2019 :

- 200 personnes seront présentes le samedi réparties en 8 formations
- 25 dirigeants seront présents
- Le coût sera supérieur à l'année passée (augmentation du nombre de formation et autre site)

Bilan des demandes aides AFDAS reçues dans le cadre de la formation CQP :

P2/P3 : 52 % salariés (17 salariés / 16 bénévoles)
4 demandes AFDAS reçues

P1 : 24 % salariés (12 salariés / 51 non-salariés)
1 CPF

Agence Nationale du Sport :

Pauline GRATTON réalise une intervention sur le nouveau système de subvention de l'Agence Nationale du Sport :

- L'examen des dossiers aura lieu par la FFBB ou ses organes déconcentrés
- Une Commission Régionale est à créer pour l'étude de ses dossiers
- Le process est en cours de création à la FFBB et nous sera transmis ensuite
- Une charge de travail supplémentaire pour la Ligue est à prévoir.

Elle conclut en évoquant l'organisation de l'Open Plus 3x3 qui sera placé le Week end du 11-12-13 Juin 2020 à la demande de la mairie de Rezé. Le programme de ce Week end d'évènement sera construit prochainement.

E – Informations du Directeur Technique Régional

Institut Régional de Formation :

Thierry MOULLEC détaille l'ensemble des formations qui sont actuellement en cours :

- BP
- CQP
- WEPS : recyclage obligatoire NM3/NF3/NF2 qui aura lieu dans le cadre des automnales

La certification de notre organisme de formation est en cours, celle-ci va être chapeautée par la F.F.B.B.

Les Directeurs Techniques Régionaux ont été réunis fin septembre à Paris avec comme ordre du jour :

La détection : il y a une forte concurrence au niveau international à laquelle il faut répondre
Réforme de la formation des cadres

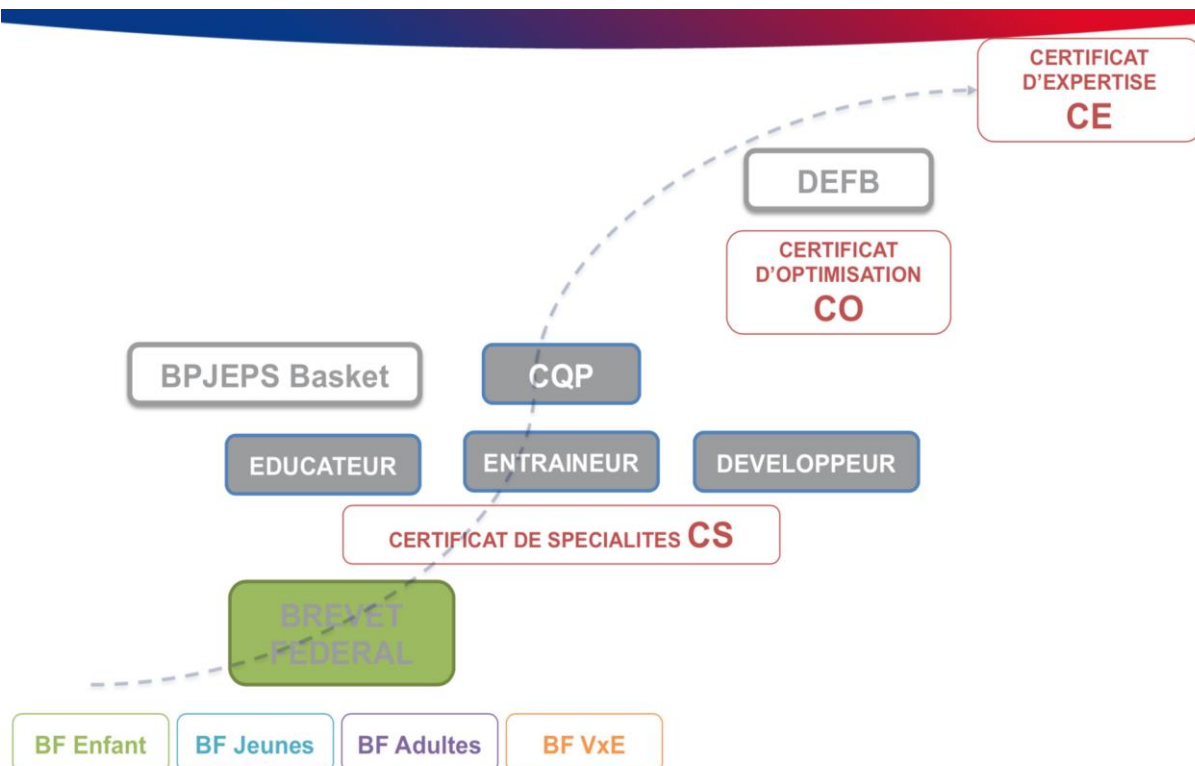


LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Une présentation de la réforme de la formation des cadres est réalisée par Bernard FOURNIER :



Thierry MOULLEC pense que cette réforme permettra de mieux cibler le public et permet l'intégration des nouvelles pratiques

Agnès FAUCHARD estime qu'elle permet d'avoir une formation à la carte pour mieux cibler son parcours

Jean Michel DUPONT indique que la réforme de la formation des cadres sera développée lors du prochain Comité Directeur et lors du Conseil Stratégique de l'IRFBB.

- **Equipe Technique Régionale :**

La réunion plénière a eu lieu le 27 septembre au siège de la Ligue

Les réunions ETR Formation du joueur et développement auront lieu prochainement

En conclusion, Thierry MOULLEC signale les bons résultats de l'équipe nationale U23 de 3x3.

2 – DOSSIERS SOUMIS A UNE ETUDE DU BUREAU

A – Réflexion sur la charte de l'arbitrage et les désignations

Jean Michel DUPONT rappelle qu'il a fait un courrier à la FFBB sur ces problèmes la saison dernière.



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Le constat de début de saison est catastrophique et il faut prendre le temps de réfléchir sur l'arbitrage.

Jean Michel DUPONT trouve anormal que dans notre système, des clubs qui forment des arbitres n'aient pas un retour positif et que les divisions non désignées doivent 40 points à la charte, sans retour.

Une étude sur le nombre d'arbitre par rapport au nombre d'équipe soumises à désignations par club est présentée au bureau.

Jean Michel DUPONT va dès la prochaine réunion des Présidents de Ligue, remettre le sujet sur la table.

Comment améliorer notre situation ?

Un débat entre les personnes présentes à eu lieu dont voici quelques extraits :

Jean Michel DUPONT propose de créer un « challenge de la formation des arbitres » où alors de créer une bonification de point au classement pour les équipes qui jouent le jeu.

David COLENO souhaite que soit demandé un arbitre pour une équipe et propose de ne désigner que les clubs qui sont en règle vis-à-vis de la charte de l'arbitrage.

Benoît FIEVET estime que toutes les sanctions supplémentaires par rapport à la charte fédérale seront attaquables.

Plusieurs membres du bureau indiquent que certains clubs préfèrent payer des pénalités plutôt que de former des arbitres.

Jean Pierre BAILLY trouve dommage de raisonner comme cela, nous sommes en train de dire, je n'ai pas d'arbitres, je paye.

David COLENO, concernant les désignations explique qu'actuellement la CRO dispose de 148 arbitres pour environ 300 nécessaires, auxquels il faut enlever 30 indisponibilités environ par Week end. Les départements désignent des U15 et U17 départementaux alors qu'on ne peut pas désigner le championnat régional.

Maxime LEROUX souhaite faire plusieurs remarques suites à ce débat. Il estime que si des obligations sont mises en place, il va y avoir de la « quantité » à la base, les CDO sont-elles en mesure de former en « quantité ». Il pense que le problème est au niveau intermédiaire (régional), les départements et les fédérations ont des arbitres.

Il pense également que la charte n'est pas responsable de tout et il faudrait se poser la question de la « fuite des arbitres régionaux », moins 100 en 3 saisons.

Il souhaite conclure en réalisant un constat sur les désignations. Un arbitre est aussi un joueur mais, il est impossible pour la CRO de désigner des matchs le samedi après-midi car les arbitres jouent en même temps. Pourquoi ne pas imposer à certaines catégories d'évoluer le dimanche matin ?

Bernard FOURNIER estime qu'il faut refaire de la masse.



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Jean Pierre BAILLY pense que la masse ce sont les clubs, il est persuadé qu'il faut intégrer la formation arbitre à la formation du joueur. Tout le monde est d'accord mais dans les faits, ce n'est pas réalisé.

Nicolas SORIN fait plusieurs remarques :

Il est complètement en phase avec Jean Pierre BAILLY

Il y a 5 ans, dans les Comités, il y avait la capacité pour encadrer les stagiaires. Aujourd'hui, vu qu'il y a moins d'arbitres régionaux et championnat de France dans certains départements, il est devenu difficile de trouver l'encadrement des stages.

Il faut monter un « plan Marshall » de l'arbitrage

Il faut que les salariés de clubs s'engagent dans la formation de l'arbitre.

Cela doit être une priorité de la Ligue.

Bernard MICHON : Depuis 25 ans, nous avons fait un bond qualitatif, des entraîneurs mieux formés, des joueurs qui s'entraînent mieux mais le niveau de l'arbitrage régresse.

La formation de l'arbitre a été remise sur les clubs, et, il estime que la formation e-learning ne fait pas tout. Il conclut en indiquant qu'il faut arrêter de remplir par le haut et de mettre les arbitres à un niveau supérieur au leur.

Jean Michel DUPONT demande, pour conclure au bureau si la Ligue est prête à prendre la main sur la charte des officiels s'il n'y a aucun changement de la part de la Fédération.

Le Bureau, à l'unanimité, émet un avis favorable sous réserve que la FFBB nous en donne règlementairement la possibilité.

B – Récompenses champions régionaux

Le Président et le Secrétaire Général proposent de supprimer la remise de trophées aux champions régionaux et de les remplacer par une dotation de ballons.

Lors d'un échange entre les personnes présentes, il est demandé une dotation de ballons et de sifflets pour développer les écoles d'arbitrage.

Cette disposition est adoptée à l'unanimité.

3 – INFORMATIONS ET BILANS

A – Projet Immobilier

Jean Michel DUPONT réalise un retour de la réunion entre la FFBB, MKTG, la Ligue et le Comité de Loire Atlantique :

Etat des lieux :

- Validation du principe d'un rapprochement et de la méthode (août)
- Travail sur un scénario commun incluant les éléments des projets initiaux
- Lien avec la mairie de REZE
- Lancement d'une étude d'expertise juridique



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Prochaines Etapes :

- Préprogrammation
 - o Poursuivre l'approfondissement de la conception du projet (emprise au sol, espaces...) pour aboutir à un tableau des surfaces pour chiffrage
 - o Chiffrage des coûts (investissements et exploitation du bâtiment) par un bureau d'études.
- Modèle économique (partie recettes) :
 - o Retravail du modèle selon l'environnement local
- Modèle juridique
 - o Concevoir le dispositif satisfaisant toutes les parties

Jacques PHILIPPE intervient en expliquant que l'aspect juridique (SCI) est encore un aspect en discussion. La question se pose sur la perception des subventions, nos avocats avaient à l'époque conseillé de créer un syndic de copropriété.

Yannick OLIVIER indique que MKTG est en train de travailler dessus. Il souhaite souligner que l'apport du terrain serait les fonds propres de la ligue et du comité dans la structure qui sera créée. Ce n'est pas négligeable et cela constitue un patrimoine supplémentaire pour nos deux structures.

Bernard MICHON se demande si les élections municipales de Mars 2020 pourraient venir perturber le dossier.

Jean Michel DUPONT lui répond en expliquant que logiquement, ce dossier sera évoqué avant en Conseil Municipal.

Fabien MORINIERE interroge le Président pour savoir à qui appartiendront les murs si le projet se confirme sous cette forme.

Jean Michel DUPONT lui répond en indiquant que les murs appartiendraient à la SCI, et chaque structure aurait des parts de la SCI.

En conclusion, Jean Michel DUPONT évoque la rencontre qu'il a eu ce jour avec la Mairie de SAINT HERBLAIN et Bernard FOURNIER.

La ville ne souhaite pas la destruction du bâtiment actuel dans le lotissement et a souhaité visiter notre siège social pour éventuellement faire une proposition d'achat.

B – Tour des Commissions

Commission Régionale des Officiels – David COLENO

1) Désignations

Suite aux difficultés de gestion du secrétariat CRO de toutes les tâches qui lui sont affectées : réorganisation des désignations entre Véronique et Justine

- Véronique : désignation niveau PN et RM2 (Groupes 1 et 2)
- Justine : désignation niveau RF2, puis RM3 et JR (Groupes 3 et JR)



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

- Mail aux clubs pour informer sur les couvertures des rencontres, avec procédures pour savoir si leurs rencontres sont désignées
- Réflexion autour des indisponibilités de joueurs non autorisés au niveau fédéral (si niveau de jeu inférieur) et des horaires des rencontres de certains niveaux de jeu (D3 – D4 – U17/U18 dép.)

2) Charte, désignations, réflexions sur le nombre d'officiels

- Demande des clubs pour ouverture d'inscription des arbitres clubs sur les rencontres régionales,
Décision de la CRO = refus d'ouverture des droits aux clubs, car :
 1. Il peut y avoir des dérives,
 2. Cela n'est pas permis par la charte et FBI,
 3. Cela créera d'autres souhaits,
 4. Cela ne comblera pas le déficit d'officiels
 5. Certains comités désignent des rencontres départementales sur des championnats U17, U18 et D2
- Le déficit d'arbitres est surtout au niveau fédéral et régional ;
 - Le nombre d'arbitres départementaux jeunes est en augmentation mais ils sont totalement inexpérimentés = besoin de temps pour se former et prendre de l'assurance (fidélisation), puis ensuite donner de l'ambition
 - Certains clubs élite de notre région sont largement déficitaires en officiels et pourtant en mobilisent beaucoup (voir fichier Excel échangé avec Jean-Pierre et Jean-Michel)
 - Certains clubs qui se sont développés, ont mis en place aussi un projet autour de l'arbitrage = JAP (je joue, j'arbitre, je participe = formation complète du joueur par les entraîneurs)

Pour conclure, David COLENO indique qu'au même moment que cette réunion de bureau, une réunion entre les présidents de CDO et le président de la CRO se tient à ANGERS.

Commission Régionale de Discipline – Bernard MICHON

Bernard MICHON indique que la réunion Plénière de sa commission aura lieu ce samedi dans le cadre des automnales, il se questionne sur l'opportunité de renouveler cette réunion qui ne fait pas recette.

Il signale que deux dossiers ont été ouverts, un dans le championnat départemental du Comité de Loire Atlantique, l'autre dans le championnat départemental du Maine et Loire.

Commission Médicale – Docteur Christophe GUYON

1) Réunion des Médecins de Ligue

➔ A) Commotion cérébrale : gros travail fait par la Fédération et la COMED.
Refus des arbitres de gérer le protocole commotion cérébrale comme au rugby.
La responsabilité est renvoyée aux encadrants de l'équipe (entraîneur, kiné).



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Le médecin de l'équipe receveur ne participe pas à la décision du retour en jeu du joueur, c'est la décision de l'entraîneur ou kiné de l'équipe.

Quand est-il de la responsabilité du médecin de l'équipe receveuse : non-assistance à personne en danger ?

Le médecin ne peut se couvrir en s'opposant à la rentrée du joueur, impossibilité de notifier sur la feuille de match le refus du médecin.

Le service juridique de la fédération nous assure que les médecins ne seront pas inquiétés ?

Le score de Maddocks

1. Sur quel stade sommes-nous ? *At what venue are we today ?*
2. Dans quelle mi-temps sommes-nous ? *Which half is it now ?*
3. Quelle équipe a marqué les derniers points ? *Who scored last in this match?*
4. Contre quelle équipe as-tu joué la dernière fois ? *What team did you play last game ?*
5. Ton équipe a-t-elle gagnée le match précédent ? *Did your team win the last game ?*

⇒ B) question sur les modifications du statut des joueurs en LF et PRO B avec la suppression du test d'effort.

Le test d'effort est supprimé car peu contributif : soit les cardiologues ne poussent pas le joueur à fond, ou le joueur ne se livre pas à fond au cours du test.

Pourtant le test d'effort est recommandé aux arbitres FFBB, CF et HN pour les plus de 35 ans mais plus pour les sportifs de Haut Niveau ?

⇒ C) Communication sur l'état de santé des joueurs qui sont sélectionnables en équipe de France. Contact est nécessaire entre le médecin des clubs et le médecin de la Fédération : retour sur les blessures ayant lieu en équipe de France vers le médecin du club.

⇒ D) Relation avec les CREPS : les médecins des CREPS s'occupant des pôles et/ou des centres de formation, doivent bien veiller à une coopération entre eux et les médecins des pôles.

2) Pôles Masculin et Féminin

Examen de suivi réglementaire fait

Bonne intégration des 2 kinés.

Alice GUITTET : Pôle Féminin

Jérémy BOTTINEAU : Pôle Masculin

La prochaine réunion de la Commission Médicale aura lieu le 4 novembre avec surtout les remerciements à Gilles DENIS : Kiné Historique de la Ligue des Pays de la Loire ayant géré les Pôles Masculins et Féminins depuis plus de 25 ans.

3) Réunion des médecins agréés du département de la Mayenne



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Difficulté à trouver une date convenant à tous les médecins malgré de multiples envois par mail.

Commission Régionale des Compétitions – Jean Pierre BAILLY

Jean Pierre BAILLY fait part des informations de sa commission :

- **Championnats jeunes**

De nombreux dossiers ouverts dès la 1^{ere} journée pour absence de licences AST dans les inter-équipes. Après recherches, il s'agit de retards de saisie pour diverses raisons : les demandes ayant été effectuées en temps et en heure : classement sans suite

1 forfait en catégorie RMU17 : le président du club n'est pas d'accord avec nos règlements sportifs

Sur ce point, Fabien MORINIERE souhaite intervenir, car il est le Président en question, et estime que cette sanction est dure alors que les deux clubs étaient d'accord pour reporter la rencontre.

- **Championnats seniors**

1 dossier ouvert pour participation de 4 joueurs mutés en RM3

Cette saison, encore quelques entraineurs officient avec une licence dirigeant (DC) : rappel à l'ordre par la CRC pour 1^{ere} infraction

- **Coupe territoriale seniors**

Appel à candidature envoyé aux clubs : réponses attendues pour le 30 octobre

Elles se dérouleront les 21 et 22 décembre 2019 sur 2 sites (1 féminin et 1 masculin)

Format des plateaux

Samedi 20h30 : ½ finales seniors

Dimanche 15h30 : finales seniors

- **Coupe territoriale U17M & U18F**

Les finales U17M & U18F se dérouleront en lever de rideau des finales seniors à 13h15

4) Divers

- Réunion des commissions de compétitions le 2 novembre au CD49 : réflexion pour compenser les trous laissés dans nos championnats à la suite de l'arrêt de la Région Centre en championnat inter-régional
- La FFBB nous demande de trouver dans l'urgence, 2 clubs pour organiser des plateaux de Coupe de France en février 2020

Commission Technique Régionale – Bernard FOURNIER



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

Bernard FOURNIER a participé à 2 réunions de présentation des dispositifs de financement de projets dans le cadre des échanges européens regroupés sous l'appellation ERASMUS+.

- Le 3 octobre 2019 au CROS des pays de la Loire, le dispositif ERASMUS+ SPORT,
- Le 12 octobre 2019 au Conseil régional des pays de la Loire, le dispositif ERASMUS+ Education – Formation

PRESENTATION CROS du 3 octobre 2019

Le dispositif ERASMUS+ : sous ce vocable nous retrouvons tous les financements européens d'aide au développement des échanges entre les pays.

Il dispose d'un budget de 14,7 milliards d'euros, répartis à 82,9% pour l'éducation et la formation, 10% la jeunesse et 1,8% le Sport

Le volet SPORT d'ERASMUS+ a pour Objectifs de Développer la dimension européenne du sport en **généralisant, partageant et diffusant** des expériences et des savoirs sur diverses problématiques touchant le sport à échelle européenne.

Il concerne le Sport de Masse : « *le sport organisé et pratiqué au niveau local par des sportifs amateurs et le sport pour tous* ».

Trois types de projets peuvent être soutenus dans le cadre de cette aide :

- **Petits projets de collaboration (max 60 000€ de financement).**
Ayant pour objectifs :
 - Inclusion sociale/égalité chances,
 - Jeux et sports traditionnels,
 - Soutenir la mobilité,
 - Protection des athlètes/jeunes,
 - Education par le sport,
- **Projets de collaboration (ou Grands projets, max financement 400 000€).**
Ayant pour objectifs :
 - Menaces transfrontalières,
 - Rôle éducatif du sport,
 - Bonne gouvernance ou double carrière
 - Volontariat, inclusion sociale, sport/santé
- **Manifestations (manifestations européennes à but non lucratif.... Budget de 300 000 à 500 000 euros suivant l'ampleur de l'événement. Financement sur coûts réels).**
! EXCLUSIONS ! : Les compétitions sportives annuelles organisées par les fédérations ou ligues, les compétitions sportives professionnelles.
Ayant pour objectifs :
 - Volontariat Inclusion sociale,



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

- Egalité des genres,
- Sport/santé,
- SES (semaine européenne du sport) / EWoS (Union's Week of Sport),

Ce dispositif ne nous concerne pas trop car il concerne des financements plutôt liés à la mise en place de groupes de réflexion concernant la mise en place de référentiels.

PRESENTATION CONSEIL REGIONAL du 12 octobre 2019

Cette réunion avait pour objet de nous présenter le volet financement européen dans le cadre de l'éducation des adultes.

ERASMUS+ éducation des adultes, c'est pour qui :

- Etudiants de l'enseignement supérieur,
Une période d'études (de 3 à 12 mois) et de stage (de 2 à 12 mois) à l'étranger, des masters conjoints.
- Jeunes en formation professionnelles (lycéens pro, apprentis, stagiaires de la formation professionnelle).
Des stages à l'étranger (de 23 semaines à 12 mois).
- Jeunes entre 13 et 30 ans,
Des échanges de jeunes (de 5 à 21 jours).
- Personnels de l'enseignement scolaire, de l'enseignement supérieur, de la formation pro, de l'éducation des adultes, de la jeunesse.
Pour enseigner, partager son expertise, suivre des formations, faire un stage d'observation (de 2 jours à 2 mois).

ERASMUS+ éducation des adultes, 5 secteurs concernés :

- Enseignement scolaire,
- Enseignement supérieur,
- Enseignement et formation professionnels,
- Education des adultes,
- Jeunesse,

ERASMUS+ éducation des adultes, 3 actions clés :

- Mobilité des apprenants et des personnels de l'éducation.
- Coopération en matière d'innovation et d'échanges de bonnes pratiques.
- Réforme des politiques.

En résumé, comment choisir le secteur concerné ?

- Si nous sommes dans le cadre de la formation professionnelle : les actions concernent la formation à un métier, le renforcement des compétences techniques/pédagogiques (CAP, Bac pro, titre à finalité professionnelle de niveau IV).
- Si nous sommes dans le cadre de l'éducation des adultes : les actions concernent la formation à des compétences de base et générales, éduquer, sensibiliser sur des



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org

compétences sociales/citoyenne (formation sur l'interculturalité, la citoyenneté, l'illettrisme, l'inclusion).

Nous voyons donc que notre organisme de formation est pleinement concerné par le dispositif que ce soit du côté de notre BPJEPS (stagiaires et formateurs) que de notre ETR avec les actions de développement et de formation vis-à-vis de la jeunesse qu'elle doit développer. En outre il faut savoir que le CFA des métiers du sport (notre partenaire sur le BPJEPS) a signé une convention avec le Conseil Régional pour s'intégrer pleinement dans ce dispositif ERASMUS+.

Commission Basket Jeunes – Fabien MORINIERE

Fabien MORINIERE fait part de la liste des nouveaux clubs labellisés « Ecole Française de Mini basket » :

- JS ST ETIENNE DE MONTLUC
- TRELAZE BASKET
- ETOILE DE CLISSON BASKET
- EPINE DE CHANTONNAY

En l'absence de question diverse, la séance est close à 23h00.

***Le Président de la Ligue,
Jean-Michel DUPONT***

***Le Secrétaire Général,
Maxime LEROUX***



LIGUE DES PAYS DE LA LOIRE DE BASKETBALL

2, rue Paul Gauguin - 44800 ST HERBLAIN

Téléphone 02.51.78.85.85 Mail : secretariatgeneral@paysdelaloirebasketball.org